



Rapport Annuel 2024

BNP Paribas (Suisse) SA



BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change



Sommaire

Introduction	4
Rapport de gestion	6
Comptes annuels statutaires au 31.12.2024	18
Bilan consolidé	19
Compte de résultat pour l'exercice clos	21
Tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos	23
Annexe relative aux comptes annuels	26
Rapport du réviseur	64
Adresses	68

INTRODUCTION



Les revenus d'exploitation 2024 (hors variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts) de CHF 343 millions sont en hausse de 1,1% par rapport à 2023.

Le résultat net 2024 de BNP Paribas (Suisse) SA est une perte de CHF 44 millions incluant des charges nettes de restructuration de CHF 16 millions.

BNP Paribas (Suisse) dispose d'un bilan solide, avec un total de bilan de CHF 12.7 milliards, des encours de crédits à la clientèle de CHF 3.3 milliards, des dépôts clientèle de CHF 4.8 milliards CHF et des fonds propres de CHF 1.05 milliard.

Les différents ratios au 31.12.2024 excèdent largement les exigences réglementaires minimales : ratio de fonds propres de base durs (ratio CET1) de 24,01%, ratio de levier de 6,07% et ratio de liquidité court terme LCR de 155,05%.

Au 31.12.2024, les avoirs de la clientèle s'élèvent à CHF 25.3 milliards (dont CHF 3,9 milliards de « custody assets »), en hausse de 19.0 % par rapport à 2023.

The background of the entire page is a textured, deep green surface that resembles crumpled paper. In the upper half, four white, stylized bird silhouettes are scattered across the green field. The bottom third of the image features a dark, jagged silhouette of a mountain range. In the foreground, at the very bottom, there are white, crumpled paper shapes that look like clouds or snow, partially obscuring the dark mountain line.

RAPPORT DE GESTION

Rapport de gestion 2024

Environnement économique et évolution des marchés

En 2023, les principales banques centrales ont poursuivi leur politique de hausse des taux directeurs amorcée en 2022 pour freiner l'inflation née de l'envolée des cours des matières premières consécutive au conflit ukrainien et à la crise sanitaire en Asie.

En 2024, l'inflation a été largement jugulée, même si des pressions sur les prix persistent dans certains pays et que les tensions géopolitiques (Europe, Proche-Orient) se sont exacerbées dans un monde qui apparaît comme de plus en plus fragmenté. Après un pic à 9,4% en glissement annuel au troisième trimestre de 2022, les taux d'inflation globale devraient à présent s'établir à 3,5% d'ici à fin 2025, en dessous du niveau moyen de 3,6% enregistré entre 2000 et 2019.

En outre, malgré un resserrement marqué et synchronisé de la politique monétaire dans le monde, l'économie globale est restée résiliente tout au long du processus de désinflation et a ainsi évité une récession.

La croissance mondiale a ainsi poursuivi son atterrissage avec un PIB en hausse de 3,2% contre 3,3% en 2023 et 3,5% en 2022. Les pays avancés ont connu une augmentation limitée de leur PIB de 1,7%, à -0,2% pour l'Allemagne, 2,8% pour les Etats-Unis, 3,1% pour l'Espagne, -0,2% pour le Japon, 1,1% pour la France, 0,6% pour l'Italie, 0,9% pour le Royaume-Uni, et 1,0% pour la Suisse. Les pays émergents et les pays en développement ont fait preuve de plus de résilience, avec une stabilisation de leur PIB à 4,2% en léger repli par rapport à 2023 (4,4%) tirée par les économies chinoise 4,8% et indienne 6,5%.

Le taux objectif des fonds fédéraux américains, qui avait été porté dans l'intervalle de 5,25% - 5,50% en juillet 2023 à l'issue du cycle de resserrement entamé en mars 2022 (+525 pb), n'a pas été modifié avant septembre 2024 ; date à laquelle la Fed a lancé un cycle d'assouplissement monétaire initié par un « jumbo cut » de 50 pb, suivi d'une seconde baisse de 25 pb en novembre, accompagnée de commentaires suggérant une approche graduelle de la politique monétaire, puis d'une troisième baisse de 25 pb en décembre, portant le taux objectif des fonds fédéraux dans l'intervalle 4,25% - 4,50%. Face à une inflation en décélération et des perspectives de croissance modérée, la BCE a choisi de procéder à quatre baisses de ses taux directeurs de 25 pb en juin, septembre, octobre et décembre, portant le taux de dépôt à 3,00%. La BNS a également procédé à plusieurs ajustements de son taux directeur, 25 pb en mars, juin et septembre, puis 50 pb en décembre, passant de 1,75% fin 2023 à 0,50% fin 2024.

Le marché des changes a réagi aux projections des décisions monétaires, aussi qu'aux différentiels de croissance entre les Etats-Unis et les autres grandes économies développées. Après un été difficile, la hausse du dollar s'est affirmée à partir d'octobre lorsqu'il est apparu que la croissance américaine restait dynamique et que la Fed allait adopter en 2025 un rythme de baisse de ses taux directeurs plus graduel qu'initialement anticipé. Jusqu'à mi-août, la parité EUR/USD (1,1039 fin 2023) a évolué sans tendance entre 1,06 et 1,10 au gré des fluctuations des anticipations sur la politique monétaire de part et d'autre de l'Atlantique. A partir d'octobre, la parité EUR/USD s'est inscrite sur une nette tendance baissière qui l'a amenée à 1,0354 fin 2024, en baisse de 6,2% en douze mois.

En 2024, la tendance haussière des actions mondiales a continué à être alimentée par les bons résultats des entreprises américaines, l'engouement pour les valeurs susceptibles de profiter de l'essor de l'intelligence artificielle (I.A), le retour des anticipations du cycle d'assouplissement monétaire dans la plupart des économies développées et l'impact de l'élection présidentielle aux Etats-Unis à l'origine du rallye de fin d'année sur les actions américaines. Au niveau mondial, les actions ont ainsi enregistré une hausse de 15,7% (indice MSCI All Countries World en dollars) dans la continuité de 2023 (20,1%) déjà influencée par les anticipations de baisse des taux et l'essor de l'IA. L'indice S&P 500 a gagné 23,3% avec des performances très concentrées, l'Eurostoxx 50 est en hausse de 8,3%, le Nikkei 225 19,2% et le MSCI Emerging en dollars 5,1%.

Bien que la baisse de l'inflation constitue une étape majeure pour l'économie mondiale, les risques de dégradation se multiplient et dominent actuellement les perspectives pour 2025. L'escalade des conflits régionaux, une possible résurgence de la volatilité des marchés financiers avec des conséquences défavorables sur le segment de la dette souveraine, l'atonie de la Chine, ébranlée par une crise immobilière, le vieillissement démographique, la perspective d'un renforcement du protectionnisme aux États-Unis et les impacts plus marqués du changement climatique constituent autant de facteurs d'incertitude.

Malgré ce contexte instable, BNP Paribas s'appuie sur la résilience de son modèle intégré et diversifié, ainsi que sur la qualité de son portefeuille clients, pour maintenir sa trajectoire de croissance.

Groupe BNP Paribas

Soutenu par ces trois pôles opérationnels¹, le Groupe BNP Paribas a enregistré des résultats très solides en 2024, tout en renforçant son engagement vers une économie durable et bas carbone.

Le produit net bancaire 2024, à EUR 48.8 milliards, est en hausse de 4,1% par rapport à 2023 sur base distribuable². Les frais de gestion, à EUR 30.2 milliards, sont en hausse de 2,1% par rapport à 2023. Le coût du risque, à EUR 3.0 milliards, est en hausse de 3,2% par rapport à 2023 et s'établit à un niveau bas de 33 points de base des encours de crédit à la clientèle. Le résultat net part du Groupe 2024 s'élève ainsi à EUR 11.7 milliards, en hausse de 4,1% par rapport à 2023.

Le Groupe BNP Paribas dispose d'un bilan robuste. Au 31 décembre 2024, le ratio « Common Equity Tier 1 » s'élève à 12,9%. Le ratio de levier s'établit à 4,6%. Le ratio de liquidité³ (fin de période) s'établit à un niveau élevé de 137%, et la réserve de liquidité instantanément mobilisable s'élève à EUR 480 milliards, représentant une marge de manœuvre de plus d'un an par rapport aux ressources de marché.

¹ Corporate & Institutional Banking (CIB), Commercial, Personal Banking & Services (CPBS) et Investment & Protection Services (IPS)

² Recomposition des séries trimestrielles publiée le 29 février 2024. Résultats servant de base au calcul de la distribution en 2023 reflétant la performance intrinsèque du Groupe post impact de la cession de Bank of the West et post contribution à la constitution du Fonds de Résolution Unique (FRU) hors éléments extraordinaires

³ « Liquidity Coverage Ratio »

BNP Paribas (Suisse) SA

BNP Paribas (Suisse) SA est contrôlée exclusivement par BNP Paribas SA, Paris. Elle exerce des activités de banque de financement et d'investissement, ainsi que de gestion de fortune, avec l'ensemble des fonctions de support y afférents.

Corporate & Institutional Banking (CIB) axe son développement au service des grandes et moyennes entreprises suisses, des multinationales, et des institutions financières. Wealth Management focalise son développement en Suisse sur les grandes fortunes domestiques et internationales et accompagne les entrepreneurs dans leurs projets spécifiques.

BNP Paribas (Suisse) SA assure la gestion de la trésorerie de l'ensemble de ses activités et d'autres entités du Groupe BNP Paribas. Elle exerce également un rôle de plate-forme informatique et de back-offices pour un certain nombre d'entités suisses et étrangères du Groupe BNP Paribas. A contrario, elle externalise certaines de ses activités auprès d'entités du Groupe BNP Paribas, telles que les développements informatiques, le traitement des factures fournisseurs et des reportings financiers pour le Groupe, une partie des activités de back-offices, la plateforme de trafic des paiements Swift, ainsi que le filtrage et la surveillance des messages de paiement.

BNP Paribas (Suisse) SA, dont le siège social est à Genève, dispose de succursales à Lugano, Zurich et Guernesey. La gouvernance est disponible sur la page dédiée du site Internet de BNP Paribas (Suisse) SA: **Notre Management : le conseil d'administration et le comité de direction** ([bnpparibas.ch](https://www.bnpparibas.ch)).

Fin décembre 2022, BNP Paribas Wealth Management (DIFC) Ltd, Dubaï, filiale du DIFC (Dubai International Financial Center) aux Emirats Arabes Unis, a transféré l'intégralité de ses actifs-passifs, clients et employés à BNP Paribas SA (DIFC Branch). BNP Paribas Wealth Management (DIFC) Ltd, Dubaï, a été intégralement liquidée fin octobre 2023, après paiement du dividende de liquidation réalisé en février 2023.

Dans le cadre de son processus d'alignement avec les outils standards du Groupe BNP Paribas, la Banque a finalisé l'implémentation et le déploiement de son nouveau système comptable (« One Financial System ») pleinement opérationnel depuis septembre 2023.

Suite à la simplification de sa structure juridique, BNP Paribas (Suisse) SA n'est plus tenue d'établir des comptes consolidés dès le 31 décembre 2022 et publie désormais ses comptes annuels sur base individuelle.

Comptes annuels

Les comptes annuels au 31.12.2024 sont présentés avec en comparatif les chiffres au 31.12.2023.

Le total du bilan au 31 décembre 2024 est de CHF 12.6 milliards, en hausse de CHF 0.8 milliard par rapport à 2023.

A l'actif, les liquidités de CHF 1.6 milliard, constituées de dépôts auprès de la BNS sont en progression de CHF 0.5 milliard. Les reverse repo pour CHF 2.8 milliards enregistrés en créances résultant d'opérations de financement de titres sont en hausse de CHF 1.0 milliard. Les créances sur les banques de CHF 1.0 milliard, essentiellement sur le Groupe BNP Paribas, sont stables. Les créances sur la clientèle d'un montant de CHF 3.3 milliards augmentent de CHF 0.3 milliard, soit +8,3%, rattachées principalement à CIB. Les créances hypothécaires sont en légère diminution de CHF 0.1 milliard à CHF 1.3 milliard. Les opérations de négoce sont en baisse de CHF 1.0 milliard. Les immobilisations financières de CHF 1.4 milliard sont stables.

Au passif, les engagements envers les banques de CHF 6.0 milliards, essentiellement sur le Groupe BNP Paribas, sont en légère hausse de CHF 0.2 milliard. Les engagements résultant des dépôts de la clientèle s'établissent à CHF 4.7 milliards en progression de CHF 0.6 milliard, principalement liée aux dépôts de la clientèle CIB.

Au hors-bilan, les engagements conditionnels, les engagements irrévocables et les crédits par engagements représentant CHF 8.2 milliards sont en hausse de CHF 0.6 milliard par rapport à fin 2023.

Au compte de résultat, le produit net bancaire⁴ à CHF 342.9 millions est en progression de 1,1% par rapport à 2023.

Le résultat brut des opérations d'intérêts s'élève à CHF 101.9 millions, en baisse de CHF 32.0 millions par rapport à 2023, soit -23,9%. Les variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts positives de CHF 10.7 millions, sont en baisse de CHF 28.4 millions, l'année 2023 ayant été marquée par d'importantes reprises de provisions principalement sur le loan book corporate et les activités de financement des matières premières. Le résultat des opérations de commissions et des prestations de services de CHF 100.6 millions augmente de 6,8%. Le résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur de CHF 53.9 millions augmente de 33,0%, provenant pour l'essentiel du négoce de titres. Les autres résultats ordinaires de CHF 86.6 millions sont en hausse de 22,6%.

⁴ Hors Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts

Les charges d'exploitation de CHF 371.4 millions sont en baisse de 3,8% par rapport à 2023. Les charges de personnel de CHF 216.3 millions reculent de CHF 21.7 millions, soit -9,1%, en lien avec la réduction des effectifs, alors que les autres charges d'exploitation de CHF 155.1 millions augmentent de CHF 7.0 millions, soit +4,7%, s'expliquant principalement par CHF 5.9 millions de refacturations du Groupe et CHF 2.4 millions de prestations outsourcées.

Les corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles, négatives de CHF 7.6 millions sont en baisse de CHF 0.4 million par rapport à 2023.

Les variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes sont négatives de CHF -15.9 millions en 2024 et correspondent pour l'essentiel à des dotations de provisions pour restructuration. Les variations négatives de CHF 4.6 millions en 2023 comprenaient pour l'essentiel des dotations de provisions pour litiges et une reprise de provision sur engagement hors bilan.

En recul par rapport à 2023, le résultat opérationnel est déficitaire de CHF -41.3 millions (CHF -20.4 millions en 2023). Hors éléments exceptionnels et Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts, qui s'élèvent respectivement à CHF -32.7 millions et +10.7 millions, le résultat opérationnel 2024 s'établit à CHF -19.3 millions, soit une amélioration de 50,5% par rapport à 2023 (résultat opérationnel 2023 de CHF -39.1 millions, hors éléments exceptionnels de CHF -20.4 millions et Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts de CHF 39.1 millions).

Les produits extraordinaires de CHF 1.8 million sont en hausse de CHF 1 million par rapport à 2023.

Les impôts de CHF 4.2 millions correspondent au seul impôt sur le capital, aucun impôt sur le bénéfice n'étant dû en raison de la perte de l'exercice.

Le résultat net après impôt 2024 correspond à une perte CHF 44.4 millions se dégradant de CHF 20.1 millions par rapport à la perte enregistrée sur l'exercice 2023.

Les avoirs de la clientèle sont de CHF 21.4 milliards au 31 décembre 2024 contre CHF 20.0 milliards fin 2023, soit une progression de 7,0%. Cette hausse d'actifs de CHF 1.4 milliard s'explique par des effets performance et change pour CHF 1.3 milliard et des apports nets de capitaux pour CHF 0.1 milliard.

Ratios réglementaires

BNP Paribas (Suisse) SA applique la méthode IRB avancée (IRB-A) pour le calcul des exigences de fonds propres au titre du risque de crédit et de contrepartie des métiers de financement CIB, et la méthode standard internationale (AS-BRI) pour les autres métiers. Les exigences de fonds propres au titre du risque de marché sont calculées selon la méthode standard et au titre du risque opérationnel selon l'indicateur de base.

L'ordonnance sur les banques (OB) classe les établissements financiers en cinq catégories selon des critères liés au total de bilan, aux actifs sous gestion, aux dépôts privilégiés (cf. art.2 OB et Annexe 3) et l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR) précise leur niveau de fonds propres additionnels au titre du Pilier 2 (Volant de fonds propres, Annexe 8 OB). A l'aune de ces critères, dont les seuils ont été relevés au 01.01.2023, BNP Paribas (Suisse) SA a été classée par la FINMA en catégorie 4 à partir du 01.10.2023 (auparavant classée en catégorie 3), qui implique un ratio total de fonds propres minimum de 11,2% selon l'Annexe 8 de l'ordonnance des Fonds Propres (en lieu et place de 12% précédemment), soit 8%, de fonds propres minimaux/Pilier 1, 3,2% de Volant de fonds propres/Pilier 2 (dont sous forme de : CET1 « Commun Equity Tier 1 » 7,4%, AT1 « Additional Tier 1 » ou supérieur 1,6% et T2 Capital ou supérieur 2,2%). A ce ratio de 11,2%, s'ajoute un volant anticyclique (art 44a OFP) de fonds propres supplémentaires de 0,06% (sous forme de CET1), qui ramène le ratio réglementaire total à 11,26% pour BNP Paribas (Suisse) SA.

Au 31.12.2024, le ratio de fonds propres globaux s'élève à 24,01% contre 26,43% au 31.12.2023, soit une hausse de 2,42% s'expliquant principalement par la hausse des positions risques pondérées (RWA totaux) au dénominateur de 6%, soit CHF 0.2 milliard par rapport au 31.12.2023, ainsi qu'une baisse des fonds propres de base durs (CET1) de CHF -42 millions en raison du résultat négatif (perte) de l'exercice 2024 CHF à -44 millions, compensé partiellement par la variation positive des ajustements généraux hors participations de CHF +2 millions. En l'absence de fonds propres Tier 2, le ratio de fonds propres de base durs (ratio CET1) et le ratio de fonds propres de base (ratio T1) sont identiques au ratio de fonds propres globaux.

Le ratio de levier s'établit à 6,07% au 31.12.2024 contre 6,63% au 31.12.2023 par rapport à une exigence minimale de 3,0%.

Le ratio de liquidité court terme « Liquidity Coverage Ratio (LCR) » s'établit à 155,05% au 31.12.2024 contre 136,55% au 31 décembre 2023 par rapport à une exigence minimale de 100%.

La liste des indicateurs clés réglementaires (KM1) définis par la FINMA en application du chiffre marginal 13 de la Circulaire FINMA 2016/1 concernant l'année 2024 avec l'année 2023 en comparatif est mentionnée en annexe.

Conformément au chiffre marginal 5 de la Circulaire FINMA 2008/22, BNP Paribas (Suisse) SA n'effectue pas de publication financière liée aux fonds propres au titre du Pilier 3, dans la mesure où des informations comparables à celles exigées en Suisse sont publiées au niveau du Groupe BNP Paribas en France (cf. Document d'enregistrement universel et rapport financier annuel 2023 – Chapitre 5 : Risques et adéquation des fonds propres – Pilier 3, consultable sur le site <https://invest.bnpparibas.com>).

Politique de rémunération

Principes directeurs

La politique de rémunération de BNP Paribas (Suisse) SA s'inscrit dans le cadre global des principes édictés par le Groupe BNP Paribas.

Les principes relatifs à la composition de la rémunération et à son évolution sont communs à l'ensemble du Groupe et en adéquation avec les objectifs de maîtrise des risques. La politique de rémunération vise en particulier à ne pas encourager la prise de risque excessive et à éviter la mise en place d'incitations qui pourraient entraîner des conflits d'intérêts.

Structure de la rémunération

La rémunération des administrateurs se compose d'une part fixe, laquelle varie selon la fonction (Président, Vice-Président, Membre), à laquelle s'ajoute des rémunérations au titre de leur mandat pouvant varier en fonction de leur participation à des comités. Dès le 1^{er} janvier 2018, les administrateurs salariés du Groupe BNP Paribas ne répondant pas aux exigences d'indépendance selon la circulaire FINMA 2017/1, ne perçoivent pas de rémunération en relation avec leur mandat d'administrateur.

La rémunération des collaborateurs de BNP Paribas (Suisse) SA est composée d'une rémunération fixe et d'une rémunération variable. L'importance de chaque élément dans la rémunération totale peut varier selon les Métiers/Fonctions.

La rémunération fixe des collaborateurs de BNP Paribas (Suisse) SA est composée du salaire fixe de base qui rémunère le niveau de qualification et de responsabilité, ainsi que les compétences et l'implication dans les tâches confiées, et le cas échéant de compléments de rémunération fixe liés notamment aux spécificités du poste.

La rémunération variable des collaborateurs de BNP Paribas (Suisse) SA ne constitue pas un droit et n'est ni garantie ni contractuelle. Elle est fixée chaque année discrétionnairement dans le respect de la politique de rétribution de l'année considérée au regard des capacités financières du Groupe et des principes de gouvernance en vigueur. Les rémunérations variables sont déterminées de manière à éviter la mise en place d'incitations qui pourraient entraîner des situations de conflits d'intérêts entre les collaborateurs et les clients ou le non-respect des règles de conformité. Indépendamment des éventuelles procédures disciplinaires, le non-respect des règles et procédures applicables ou les manquements au Code de conduite, Règles et Règlementations et à l'évaluation et maîtrise des risques entraînent la réduction ou la suppression de la rémunération variable. Les rémunérations des professionnels des fonctions de support et fonctions de contrôle sont déterminées indépendamment de celles des métiers dont ils valident ou vérifient les opérations, en toute objectivité et absence de conflit d'intérêt.

En complément, la rémunération variable peut également consister en un plan de fidélisation ou de rémunération à moyen ou long terme, ou tout autre instrument approprié visant à motiver et fidéliser les collaborateurs clés et collaborateurs à potentiel du Groupe, en les intéressant à la croissance de valeur créée.

Gouvernance

Le Conseil d'Administration définit le cadre et les principes directeurs de la politique de rémunération. Il institue à cet effet un Comité des Rémunérations, afin d'approuver la politique et les propositions de rémunération qui lui sont présentées.

Le Conseil d'Administration, en s'appuyant sur les travaux du Comité des Rémunérations, s'assure à tout moment que les systèmes de rémunération sont conformes aux Directives du Groupe BNP Paribas et à la réglementation bancaire suisse.

Transparence sur les questions non financières

Dès 2024, au titre de l'exercice 2023, les sociétés suisses ouvertes au public, les banques et les assurances qui atteignent les seuils définis par l'article 964a du Code des obligations suisse sont tenues de publier un rapport sur les questions non financières rendant compte de leurs activités en matière d'environnement, de questions sociales, de questions relatives aux travailleurs, de droits de l'homme et de lutte contre la corruption.

Conformément à l'article 964a alinéa 2 du nouveau chapitre VI « Transparence sur les questions non financières » du Code des obligations, BNP Paribas (Suisse) SA est libérée de l'obligation d'émettre son propre rapport dans la mesure où elle est contrôlée par BNP Paribas SA, Paris, qui publie un rapport équivalent (cf. Document d'Enregistrement Universel 2023 : [document-denregistrement-universel-et-rapport-financier-annuel-2023-pdf](#) ; [Rapport intégré 2023 : Rapport_Integre_2023_BNPParibas.pdf](#) ; Climate report 2023 : [bnp_paribas_2023_climate_report.pdf](#)).

Annexe (non audité)

Tableau relatif à la publication annuelle au 31 décembre 2024

Indicateurs clés réglementaires en application de la Circulaire FINMA 2016/1-cm13

Valeur au (chiffres en milliers de CHF)	31.12.2024	31.12.2023
Fonds propres pris en compte (CHF)		
Fonds propres de base durs (CET1) (CHF)	1 050 845	1 092 684
Fonds propres de base (T1) (CHF)	1 050 845	1 092 684
Fonds propres totaux	1 050 845	1 092 684
Positions pondérées en fonction des risques (RWA) (CHF)		
RWA	4 375 990	4 134 814
Exigences minimales de fonds propres (CHF)	350 079	330 785
Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % der RWA)		
Ratio CET1 (%)	24,01 %	26,43 %
Ratio de fonds propres de base (%)	24,01 %	26,43 %
Ratio de fonds propres globaux (%)	24,01 %	26,43 %
Exigences en volants en CET1 (en % des RWA)		
Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (2.5 % dès 2019) (%)	2,90 %	2,90 %
Volant anticyclique (art. 44a OFR) selon le standard minimal de Bâle (%)	0,06 %	0,06 %
Volant de fonds propres supplémentaire en vertu du risque systémique international ou national (%)	0,00 %	0,00 %
Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1 (%)	2,96 %	2,96 %
CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC) (%)	16,01 %	18,43 %
Ratios-cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR (en % des RWA)		
Volant de fonds propres selon l'annexe 8 OFR (%)	3,20 %	3,20 %
Volants anticycliques (art. 44 et 44a OFR) (%)	0,06 %	0,06 %
Ratio-cible en CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	7,46 %	7,46 %
Ratio-cible en T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	9,06 %	9,06 %
Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	11,26 %	11,26 %
Ratio de levier Bâle III		
Engagement global (CHF)	17 318 004	16 473 256
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	6,07 %	6,63 %
Ratio de liquidités (LCR) (*)		
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	6 523 039	6 697 408
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	4 207 146	4 904 608
Ratio de liquidités, LCR (en %)	155,05 %	136,55 %
Ratio de financement (NSFR)		
Ratio de financement, NSFR (en %)	120,70 %	110,90 %
Refinancement disponible stable (en CHF)	5 758 153	6 223 322
Refinancement stable nécessaire (en CHF)	4 770 613	5 611 419

* Correspond aux valeurs moyennes fin de mois du trimestre concerné.

A noter que BNP Paribas (Suisse) SA a été classée en catégorie 4 (auparavant en catégorie 3) par la FINMA à partir du 01/10/2023.



COMPTES ANNUELS

AU 31.12.2024



Bilan au 31.12.2024

En milliers de francs suisses

Actifs	31.12.2024	31.12.2023
Liquidités	1 608 885	1 107 000
Créances sur les banques	1 040 103	1 051 637
Créances résultant d'opérations de financement de titres	2 800 000	1 800 000
Créances sur la clientèle	3 291 769	3 040 608
Créances hypothécaires	1 326 882	1 410 123
Opérations de négoce	326 509	1 281 047
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	353 309	197 349
Immobilisations financières	1 412 424	1 378 082
Comptes de régularisation	155 932	142 913
Immobilisations corporelles	25 601	16 736
Valeurs immatérielles	204	1 500
Autres actifs	305 920	425 452
Total des actifs	12 647 538	11 852 447
Total des créances subordonnées	-	-

Passifs	31.12.2024	31.12.2023
Engagements envers les banques	5 994 383	5 841 283
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	4 748 067	4 114 039
Engagements résultant d'opérations de négoce	106 509	82 879
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	331 823	301 997
Comptes de régularisation	257 497	278 493
Autres passifs	107 859	96 679
Provisions	47 076	38 393
Réserve pour risques bancaires généraux	135 949	135 949
Capital social	320 270	320 271
Réserve légale issue du bénéfice	388 106	388 106
Réserves facultatives issues du bénéfice	254 358	278 598
Perte de la période	-44 358	-24 240
Total des passifs	12 647 538	11 852 447
Total des engagements subordonnés	-	-

Opérations hors bilan au 31.12.2024

En milliers de francs suisses

	31.12.2024	31.12.2023
Engagements conditionnels	3 091 691	2 843 266
Engagements irrévocables	5 091 410	4 703 513
Crédits par engagements	-	33 659

Compte de résultat pour l'exercice clos le 31.12.2024

En milliers francs suisses

Résultat des opérations d'intérêts	31.12.2024	31.12.2023
Produits des intérêts et des escomptes	548 608	597 964
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce	3 420	4 684
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	10 031	9 930
Charges d'intérêts	-460 175	-478 722
Résultat brut des opérations d'intérêts	101 884	133 856
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	10 697	39 137
Sous-total résultat net des opérations d'intérêts	112 580	172 993
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		
Produits des commissions sur les titres et les opérations de placements	112 377	111 364
Produit des commissions sur les opérations de crédit	23 160	22 195
Produit des commissions sur les autres prestations de service	12 906	12 187
Charges de commissions	-47 875	-51 572
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de services	100 568	94 174
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	53 918	40 563
Autres résultats ordinaires		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	3	2
Produits des participations	-	812
Résultat des immeubles	826	849
Autres produits ordinaires	85 746	68 976
Autres charges ordinaires	-	-
Sous-total autres résultats ordinaires	86 575	70 639
Charges d'exploitation		
Charges de personnel	-216 282	-238 013
Autres charges d'exploitation	-155 145	-148 180
Sous-total charges d'exploitation	-371 427	-386 193
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-7 640	-8 040
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-15 914	-4 560
Résultat opérationnel	-41 340	-20 425
Produits extraordinaires	1 818	815
Charges extraordinaires	-591	-209
Impôts	-4 245	-4 421
Perte de la période	-44 358	-24 240

Tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31.12.2024

En milliers de francs suisses

	31.12.2024		31.12.2023	
	Sources	Emplois	Sources	Emplois
Résultat de la période	-	44 358	-	24 240
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations	7 640	-	8 040	-
Provisions et autres corrections de valeur	8 683	-	-	4 906
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes	-	15 915	-	4 561
Comptes de régularisation Actifs	-	13 019	-	33 264
Comptes de régularisation Passifs	-	20 997	66 492	-
Autres actifs	119 532	-	-	124 935
Autres passifs	11 180	-	10 563	-
Flux de fonds du résultat opérationnel	147 036	94 288	85 095	191 906
Participations	-	-	8 511	-
Autres immobilisations corporelles	-	15 083	-	3 138
Valeurs immatérielles	-	125	-	48
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-	15 208	8 511	3 186
Flux de fonds de l'activité bancaire				
Engagements envers les banques	688	-	-	658 024
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	-	968	840	-
Engagements résultant d'opérations de négoce	21 469	-	-	56 486
Créances sur les banques	130 000	-	276 405	-
Créances sur la clientèle	-	29 216	762 385	-
Créances hypothécaires	84 555	-	-	13 003
Opérations de négoce	1 767	-	-	35 790
Immobilisations financières	-	8 842	265 012	-
Opérations à moyen et long terme (> 1 an) :	238 479	39 026	1 304 642	763 302
Engagements envers les banques	152 412	-	645 456	-
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	634 997	-	-	1 584 396
Engagements résultant d'opérations de négoce	2 161	-	-	2 313
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	29 826	-	-	49 346
Créances sur les banques	-	118 467	116 474	-
Créances résultant d'opérations de financement de titres	-	1 000 000	720 000	-
Créances sur la clientèle	-	206 030	-	416 304
Créances hypothécaires	-	1 314	132 768	-
Opérations de négoce	952 770	-	-	149 072
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	-	155 960	44 334	-
Immobilisations financières	-	25 500	83 660	-
Opérations à court terme :	1 772 166	1 507 272	1 742 692	2 201 432
Etat des liquidités				
Liquidités	-501 885	-	18 887	-
Solde	1 655 794	1 655 794	3 159 827	3 159 827

Etat des capitaux propres au 31.12.2024

En milliers de francs suisses

	Capital social	Réserve légale issue du capital	Réserve légale issue du bénéfice	Réserve pour risques bancaires généraux	Réserves facultatives issues du bénéfice et perte reportée	Propres parts du capital	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 31.12.2023	320 271	-	388 106	135 949	278 598	-	-24 240	1 098 683
Augmentation/réduction du capital	-1	-	-	-	-	-	-	-1
Dividendes et autres distributions	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres dotations/(prélèvements) affectant les autres réserves	-	-	-	-	-24 240	-	24 240	-
Autres dotations/(prélèvements) affectant les réserves pour propres titres de participation	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	-44 358	-44 358
Capitaux propres au 31.12.2024	320 270	-	388 106	135 949	254 358	-	-44 358	1 054 324

Proposition relative à l'utilisation de la perte au bilan du conseil d'administration à l'assemblée générale des actionnaires

En milliers de francs suisses

	31.12.2024	31.12.2023
Perte/Bénéfice de la période	-44 358	-24 240
Bénéfice reporté	-	-
Perte/Bénéfice au bilan	-44 358	-24 240
Réserves facultatives issues du bénéfice	254 358	278 598
Réserve légale issue du bénéfice	388 106	388 106
Dividende		
- CHF 0.00 par action (3 202 701) nominative de CHF 100	-	-
Dotation / (Prélèvement) affectant les réserves facultatives issues du bénéfice	-44 358	-24 240
Dotation / (Prélèvement) affectant la réserve légale issue du bénéfice	-	-
Report à nouveau	-	-
	-44 358	-24 240
Prélèvements affectant les réserves facultatives issues du bénéfice	-44 358	-24 240
Réserves facultatives issues du bénéfice	254 358	278 598
	210 000	254 358
Prélèvement affectant la réserve légale issue du bénéfice	-	-
Réserve Légale issue du bénéfice	388 106	388 106
	388 106	388 106

Annexe relative aux comptes annuels au 31 décembre 2024

chiffres en milliers de francs suisses, sauf indication contraire

1. Activité et effectif

BNP Paribas (Suisse) SA (ci-après « la Banque ») regroupe l'ensemble des activités de banque de financement et d'investissement, ainsi que de banque privée du Groupe BNP Paribas en Suisse.

Dans les métiers de financement et d'investissement, le champ d'activité de la Banque s'étend aux opérations de financement des grandes et moyennes entreprises suisses, des multinationales et des institutions financières, aux opérations d'émission et de placement sur les marchés financiers et aux activités pour compte propre sur les marchés des changes, des taux d'intérêts, et des produits dérivés sur actions.

L'activité de banque privée se consacre à la gestion de fortune pour une clientèle internationale disposant d'actifs importants, en offrant des services personnalisés tels que le conseil en investissement, la gestion discrétionnaire, le conseil en matière de planification patrimoniale.

La Banque, dont le siège social est à Lancy, canton de Genève, dispose de succursales à Lugano, Zurich et Guernesey.

BNP Paribas (Suisse) SA assure la gestion de la trésorerie de l'ensemble de ses activités et d'autres entités du Groupe BNP Paribas. Elle assure un rôle de plate-forme informatique et de back-offices pour un certain nombre d'entités suisses et étrangères du Groupe BNP Paribas. A contrario, elle externalise un certain nombre d'activités auprès d'entités du Groupe BNP Paribas : le back-office des activités obligataires auprès de BNP Paribas SA, Paris, les traitements administratifs-comptables et le back-office des produits dérivés sur actions auprès de BNP Paribas Financial Markets, Paris, le traitement des factures fournisseurs auprès de BNP Paribas India Solutions Private Ltd, Mumbai, des reportings financiers pour le Groupe auprès de BNP Paribas SA, succursale de Madrid, certains

développements IT auprès d'entités du Groupe (Singapour, Mumbai), une partie des back-offices auprès de BNP Paribas SA, succursale de Lisbonne, ainsi que la plateforme de trafic des paiements WM et CIB Swift, le filtrage et la surveillance des messages de paiement auprès de BNP Paribas SA, Paris.

Le capital social de BNP Paribas (Suisse) SA est de CHF 320.3 millions et détenu à 100 % par BNP Paribas SA, Paris.

L'effectif de la Banque au 31 décembre 2024 est de 767 personnes ETP* (2023 : 832). L'effectif moyen en 2024 est de 798 personnes (2023 : 857).

** Equivalent Temps Plein*

2. Principes comptables et d'évaluation

Les principes d'évaluation et de présentation des comptes retenus pour l'établissement des états financiers annuels sont conformes aux statuts, au Code des obligations, à la Loi fédérale sur les banques ainsi qu'aux circulaires de l'Autorité Fédérale de Surveillance des Marchés Financiers (FINMA) régissant l'établissement des comptes, avec présentation fiable.

Les principes comptables et d'évaluation sont régis par la circulaire FINMA 2020/1 « Comptabilité banques » et par l'OEPC-FINMA entrées en vigueur au 1er janvier 2020. Ils n'ont pas évolué en 2024 comparé à 2023.

a) Principes comptables

• Conversion des transactions et soldes des états financiers en monnaies étrangères

Les postes du bilan libellés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Les postes du compte de résultat, libellés en monnaies étrangères, sont liquidés mensuellement en francs suisses au cours de change officiel de fin de période en contrepartie des comptes de position de change.

Les cours de clôture suivants ont été appliqués pour les principales monnaies :

	31.12.2024	31.12.2023
USD/CHF	0.907953	0.841407
EUR/CHF	0.940140	0.928987
CHF/JPY*	1.732896	1.676311
GBP/CHF	1.135803	1.072457

** Cours pour 100 yens*

• Saisie des opérations

Les opérations sont comptabilisées selon le principe de la date de valeur, à l'exception des dérivés et des titres, ainsi que d'une partie des opérations de transferts qui restent traités en date de conclusion.

- **Délimitation des exercices**

Les produits sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont acquis ou courus, et les charges dès qu'elles sont engagées.

- **Créances sur la clientèle**

Les concours par caisse et par signature accordés à la clientèle sont enregistrés à leur valeur nominale qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine.

- **Dépréciations sur prêts et créances, créances hypothécaires, provisions sur engagements de financement et de garantie**

Le modèle de dépréciation pour risque de crédit est fondé sur les pertes attendues. Il est appliqué à l'ensemble des créances sur les banques, des créances à la clientèle, des créances hypothécaires, aux engagements de prêts et aux contrats de garantie financière qui ne sont pas comptabilisés à la valeur de marché, ainsi qu'aux immobilisations financières (pour les titres HTM « Held to Maturity »).

Trois "strates" correspondant chacune à une situation spécifique au regard de l'évolution du risque de crédit de la contrepartie depuis la comptabilisation initiale de l'actif sont définies :

- Pertes de crédit attendues à 12 mois pour les contreparties non dépréciées (« strate 1 ») : si, à la date d'arrêt, le risque de crédit de la contrepartie fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour un montant égal aux pertes de crédit attendues à 12 mois (résultant de risques de défaut dans les 12 mois à venir).
- Pertes de crédit attendues à maturité pour les contreparties non dépréciées (« strate 2 ») : la provision pour dépréciation est évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie (à maturité) si le risque de crédit de la contrepartie a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale sans qu'elle soit dépréciée.
- Pertes de crédit attendues à maturité pour les contreparties dépréciées (« strate 3 ») : Lorsqu'une contrepartie est dépréciée, la provision pour dépréciation est également évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues à maturité.

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque

de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale. L'appréciation de la détérioration repose sur la comparaison des probabilités de défaut issues des notations en date de comptabilisation initiale des instruments financiers avec celles existant en date de clôture. Par ailleurs, il existe selon la norme une présomption réfutable d'augmentation significative du risque de crédit associé à un actif financier depuis la comptabilisation initiale lorsque les paiements contractuels subissent un retard de plus de 30 jours.

Le risque de crédit est présumé avoir augmenté significativement, et l'actif classé en strate 2, si la probabilité de défaut à maturité de l'instrument a été multipliée au moins par 3 depuis l'origination. Ce critère en variation relative est complété par un critère en variation absolue de la probabilité de défaut de 400 points de base. De plus, pour l'ensemble des portefeuilles :

- la facilité est présumée être en strate 1 lorsque sa probabilité de défaut « Point in Time » (PD PiT) à 1 an est inférieure à 0,3 % en date de clôture, car les changements de probabilité de défaut liés à des dégradations de notation dans cette zone sont faibles, et donc considérés comme non « significatifs » ;
- la PD PiT à 1 an est supérieure à 20% en date de clôture, compte tenu des pratiques du Groupe en matière d'émission de crédits, la détérioration est considérée comme significative et la facilité classée en strate 2 (dans la mesure où la facilité n'est pas dépréciée).

Les pertes de crédit attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit (c'est-à-dire la valeur actuelle des déficits de trésorerie) pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée des crédits. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition.

En pratique, pour les expositions classées en « strate 1 » et en « strate 2 », les pertes de crédit attendues sont calculées comme le produit de la probabilité de défaut (« PD »), la perte en cas de défaut (Loss Given Default – « LGD ») et le montant de l'exposition en cas de défaut (Exposure at Default – « EAD ») actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition. Elles résultent du risque de défaut dans les 12 mois à venir (strate 1) ou du risque de défaut sur la durée de vie de la facilité (strate 2).

Pour les expositions classées en « strate 3 », les pertes de crédit attendues sont calculées comme la valeur actualisée au taux d'intérêt effectif des déficits de trésorerie sur la durée de vie du crédit. Les déficits de trésorerie représentent la différence entre les flux de trésorerie contractuels exigibles et les flux de trésorerie attendus (i.e. qui devraient être reçus).

La méthodologie développée s'appuie sur les concepts et dispositifs existants (notamment sur le dispositif bâlois et du Groupe BNP Paribas) pour les expositions pour lesquelles les exigences de fonds propres au titre du risque de crédit sont calculées selon l'approche IRBA. Ce dispositif est également appliqué aux portefeuilles pour lesquels les exigences de fonds propres au titre du risque de crédit sont calculées selon l'approche standard.

Des dépréciations sont constituées sur les crédits («strate 3 ») dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du prêt, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée au niveau individuel. Les provisions relatives aux engagements de financement et de garantie donnés par le Groupe suivent des principes analogues, en tenant compte pour les engagements de financement de leur probabilité de tirage.

Dès lors qu'une contrepartie passe en « strate 3 », la provision constituée pour cette contrepartie en « strate 1 » ou « strate 2 » est reprise, avec un nouveau calcul de provision selon les modalités précédemment décrite pour les expositions classées en « strate 3 ».

Au niveau individuel, constitue notamment une indication objective de perte de valeur toute donnée observable afférente aux événements suivants :

- l'existence d'impayés depuis trois mois au moins ;
- la connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté ;
- les concessions consenties aux termes des crédits, qui ne l'auraient pas été en l'absence de difficultés financières de l'emprunteur.

Les pertes de crédit attendues tiennent compte de la valeur estimée de réalisation des sûretés (garanties reçues) qui est la valeur de la garantie, plafonnée par le montant des actifs couverts.

Les sûretés non bancaires sont évaluées en se basant sur la valeur de marché du sous-jacent (titres, métaux, devises, marchandises,...) mis en garantie. Pour les sûretés sous forme d'acte de nantissement de tiers, leur valeur est définie en fonction des avoirs détenus par le tiers dans les livres de la Banque. Les garanties bancaires font l'objet d'une appréciation de la solvabilité de la banque garante.

Pour les sûretés sous forme de gage hypothécaire, leur valeur est définie selon des estimations d'experts ou selon des méthodes d'évaluation reconnues.

Les modifications de valeur des actifs ainsi dépréciés sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Variation des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ». Toute réappréciation postérieure du fait d'une cause objective intervenue après la dépréciation est constatée par le compte de résultat, également dans la rubrique « Variation des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

La dépréciation d'un prêt ou d'une créance, ainsi que les intérêts réservés, sont enregistrés dans un compte de provision distinct venant réduire la valeur d'origine de la créance enregistrée à l'actif. Les provisions afférentes à un instrument financier enregistré hors-bilan, un engagement de financement ou de garantie, ou faisant l'objet d'un litige, sont inscrites au passif dans la rubrique « Provisions ».

Une créance dépréciée est enregistrée pour tout ou partie en pertes et sa provision reprise à due concurrence de la perte lorsque toutes les voies de recours offertes à la Banque ont été épuisées pour recouvrer les constituants de la créance ainsi que les garanties ou lorsqu'elle a fait l'objet d'un abandon total ou partiel.

Les encours garantis par des actifs immobiliers figurent au bilan sous la rubrique « Créances hypothécaires ».

• Portefeuille de titres destinés au négoce

Le portefeuille de titres, à revenu fixe ou variable, acquis dans le cadre des activités de négoce courantes est évalué à sa valeur de marché.

• Immobilisations financières

Les immobilisations financières détenues par la Banque correspondent à des titres productifs d'intérêts destinés à être conservés jusqu'à l'échéance et à des investissements réalisés en obligations ou en titres productifs d'intérêts, ou encore en actions et valeurs assimilables, avec pour seul objectif d'en retirer une rentabilité satisfaisante à moyen terme sans pour autant que la Banque ait l'intention d'intervenir dans la gestion des entreprises émettrices.

Les titres productifs d'intérêts destinés à être conservés jusqu'à leur échéance sont évalués à leur valeur d'acquisition. L'écart entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement des obligations est amorti linéairement jusqu'à l'échéance (« accrual method ») au compte de résultat sous la rubrique « Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières ».

Pour les actions cotées, la valeur retenue comme valeur d'estimation correspond à la plus basse entre la valeur d'acquisition et la valeur boursière. Pour les actions non cotées, la valeur la plus basse entre la valeur d'acquisition et la valeur intrinsèque est retenue comme valeur d'estimation. Toute différence négative par rapport à la valeur d'acquisition constatée est provisionnée et enregistrée sous la rubrique « Autres charges ordinaires ». Toute reprise de provision jusqu'à la valeur d'acquisition est enregistrée en « Autres produits ordinaires ».

• Opérations de prêt et de pension effectuées avec des titres

Les titres vendus avec un engagement de rachat (mise en pension – « repurchase agreement ») ainsi que les titres prêtés restent inscrits au bilan et sont évalués conformément aux principes comptables applicables aux portefeuilles destinés au négoce, respectivement aux immobilisations financières, cela tant que le Groupe conserve économiquement le pouvoir de disposition sur les droits liés aux titres transférés. Les montants reçus provenant de la vente de ces titres ou reçus à titre de garanties de ces prêts sont portés au bilan sous la rubrique « Engagements résultant d'opérations de financement de titres ». Les charges d'intérêts relatives à ces engagements sont enregistrées au compte de résultat selon le principe de la délimitation dans le temps (accrual method).

Les titres acquis avec l'engagement d'une vente future (prise en pension – reverse repurchase agreement) ainsi que les titres empruntés ne sont pas inscrits au bilan tant que le pouvoir de disposition des titres transférés n'est pas abandonné par la partie cédante. Les montants versés pour l'acquisition de ces titres ou remis en garantie pour ces emprunts sont enregistrés sous la rubrique « Créances résultant d'opérations de financement de titres ». Les produits d'intérêts relatifs à ces créances sont enregistrés au compte de résultat selon le principe de la délimitation dans le temps (accrual method).

• Immobilisations corporelles et valeurs immatérielles

Les immobilisations corporelles et les valeurs immatérielles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilisation estimée. Elles sont présentées au bilan à leur prix de revient, déduction faite des amortissements cumulés.

Lorsqu'une immobilisation fait apparaître une diminution de valeur ou un changement de la durée d'utilisation, il est procédé à un amortissement exceptionnel et la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation fixée. Les amortissements effectués selon le plan d'amortissement défini ainsi que les amortissements exceptionnels sont portés

en charge de la période sous la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles ». Si les facteurs ayant motivé un amortissement exceptionnel cessent d'exister, la Banque procède à une réévaluation enregistrée en produits extraordinaires afin de supprimer entièrement ou partiellement une dépréciation de valeur saisie dans des périodes précédentes.

Les durées d'amortissement appliquées sur les principales catégories d'immobilisations sont les suivantes :

immeubles :	10 à 60 ans selon les composants
mobilier :	5 ans
matériel bureautique :	3 ans
téléphonie mobile, tablettes :	2 ans
autre matériel informatique :	5 ans
logiciels :	3-5 ans
portefeuille de clientèle (Goodwill) :	5 ans

• Emissions

Les émissions obligataires structurées émises pour la clientèle institutionnelle sont comptabilisées à leur valeur de marché.

• Provisions

Les risques de pertes et de dépréciations sur les éléments de l'actif du bilan et du hors bilan ainsi que ceux liés à l'existence de litiges sont provisionnés. L'ensemble des correctifs d'actifs et des provisions figure au bilan sous « Provisions », à l'exception des provisions sur immobilisations financières et des provisions individualisées sur débiteurs douteux qui sont portées en déduction du poste correspondant du bilan.

• Avantages bénéficiant au personnel

Les avantages consentis au personnel de BNP Paribas SA sont classés en quatre catégories :

- les indemnités de fin de contrat de travail versées notamment dans le cadre de plans de cessation anticipée d'activité ;

- les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels ;
- les avantages à long terme qui comprennent certaines rémunérations différées versées en numéraire ;
- les avantages postérieurs à l'emploi constitués par les régimes de retraite portés pour certains d'entre eux par des caisses de pension.

• Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail résultent de l'avantage accordé aux membres du personnel lors de la résiliation par BNP Paribas (Suisse) SA du contrat de travail avant l'âge réglementaire du départ en retraite.

• Avantages à court terme

L'entreprise comptabilise une charge lorsqu'elle a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

• Avantages à long terme

Les avantages à long terme désignent les avantages, autres que les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de fin de contrat de travail, qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants

Sont concernées par cette catégorie, les rémunérations versées en numéraire et différées de plus de douze mois, qui sont provisionnées dans les comptes des exercices au cours desquels le salarié rend les services correspondants.

Lorsque ces rémunérations variables différées sont soumises à une condition d'acquisition liée à la présence, les services sont présumés reçus sur la période d'acquisition et la charge de rémunération correspondante est inscrite, prorata temporis sur cette période, en frais de personnel en contrepartie d'un passif. La charge est révisée pour tenir compte de la non-réalisation des conditions de présence ou de performance, et pour les rémunérations différées indexées sur le cours de l'action BNP Paribas, de la variation de valeur du titre.

• Avantages postérieurs à l'emploi

Les engagements découlant des plans de prévoyance existants sont évalués et provisionnés à la date de clôture selon la méthode actuarielle préconisée par la norme Swiss Gaap RPC 16. Les provisions constituées à ce titre correspondent à la valeur nette des engagements déterminés en fin d'exercice (voir note 3.11 ci-après).

• Instruments financiers dérivés

Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation appliqués par la Banque sur les instruments financiers dérivés sont les suivants :

Pour les activités d'arbitrage, les variations de valeur des instruments négociés sur des marchés organisés sont enregistrées dans le compte de résultat sous la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ». Ce principe est également appliqué aux instruments d'échange de taux d'intérêts (swaps) traités hors bourse, la valeur de marché étant dans ce cas égale au montant actualisé des flux de trésorerie futurs.

Les résultats sur les instruments dérivés utilisés dans le cadre d'opérations de micro et de macro-couverture sont évalués et comptabilisés de manière analogue aux résultats des opérations de base couvertes. Les opérations de macro-couverture sont réalisées principalement dans le cadre des activités de gestion des éléments sans échéance du bilan. Leurs résultats sont enregistrés dans les produits et charges d'intérêts. La différence avec la valeur de marché est portée en compte de compensation au bilan.

Les valeurs brutes de remplacement figurant au bilan sous les rubriques « Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés » et « Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés » correspondent à la valeur de marché des instruments financiers dérivés résultant d'opérations pour le compte de clients et pour propre compte, ouvertes à la date du bilan. Les valeurs de remplacement brutes positives représentent des créances et les valeurs de remplacement brutes négatives représentent des engagements. Les montants respectifs ouverts à la date du bilan sont mentionnés sous le point 3.4.

Les valeurs de remplacement brutes positives et négatives des IRS et FRA avec la même contrepartie sont compensées si, le cas échéant, un contrat de netting a été signé avec la contrepartie.

Politique d'affaires en matière d'instruments financiers dérivés et de comptabilité de couverture

Les opérations pour compte propre sont limitées aux opérations de l'ALM Trésorerie en accord avec les lois bancaires et réalisées dans le cadre des directives s'appliquant à la gestion des risques de marché (taux et change).

La Banque traite des instruments financiers dérivés pour sa clientèle. Les transactions portent sur les opérations de change (terme et options), les options sur titres, indices boursiers, taux d'intérêts et métaux précieux, ainsi que les opérations sur futures.

Sur les opérations des activités Wealth Management, la Banque calcule un équivalent risque pour déterminer le montant de sûretés nécessaires. Cet équivalent risque correspond en principe à la valeur de remplacement majorée d'un add-on ou à la marge usuelle calculée par le marché.

Des appels de marge sont effectués dès lors que la valeur des avoirs donnés en garantie n'assure plus la couverture du risque de manière adéquate.

Lors de la mise en place de la relation de couverture, le Groupe établit une documentation formalisée : désignation de l'instrument ou de la portion d'instrument ou de risque couvert, stratégie et nature du risque couvert, désignation de l'instrument de couverture, modalités d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture. Conformément à cette documentation, la banque évalue l'efficacité des relations de couverture mises en place conformément aux principes du Groupe BNP Paribas. Lorsque l'impact des opérations de couverture est supérieur à celui des opérations de base, la fraction excédentaire de l'instrument financier dérivé est assimilée à une opération de négoce. Elle est donc enregistrée dans le « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

• Impôts

La Banque provisionne les impôts dus sur le bénéfice réalisé pendant l'exercice et sur les fonds propres imposables à la fin de l'exercice, après prise en compte des éventuels déficits fiscaux reportables de périodes fiscales antérieures.

Les autres impôts indirects et taxes sont comptabilisés en « Autres charges d'exploitation ».

- **Commissions**

Selon leur nature, les commissions sont enregistrées au compte de résultat au moment où elles sont débitées au client, ou prorata temporis (commissions fiduciaires, commissions faisant l'objet d'une facturation périodique, commissions de participations à des crédits syndiqués, ainsi que certaines commissions de financement).

- **Réserves pour risques bancaires généraux**

Pour la couverture des risques inhérents à l'activité bancaire, non couverts par des provisions spécifiques, la Banque constitue préventivement des « Réserves pour risques bancaires généraux ». Ces réserves font parties des fonds propres et ont supporté l'impôt.

- **Engagements conditionnels, engagements irrévocables, crédits par engagement**

La présentation des postes hors bilan se fait à la valeur nominale. Les risques identifiés font l'objet d'une provision portée au passif du bilan.

b) Gestion des risques

Le Conseil d'Administration adopte les principes d'appétit aux risques sur proposition de la Direction Générale comportant le déploiement d'un Risk Appetite Statement après réexamen annuel de son adéquation par le Comité d'Audit et des Risques.

La politique de suivi des risques est décrite dans la directive Politique des risques approuvée par le Conseil d'Administration de la Banque. Celle-ci traite de la politique générale des risques, de la politique de négoce, ainsi que de la politique de risques de taux d'intérêts. Cette directive fixe le cadre organisationnel, les responsabilités et les compétences en ce qui concerne les processus de gestion des risques (identification, mesure, contrôle, reporting et surveillance).

- **Risque de crédit**

Politique de crédit : La politique de crédit de la Banque s'inscrit dans la politique de crédit fixée par le Groupe. Ce référent reprend les principes applicables aux activités dès lors qu'elles génèrent du risque de crédit ou de contrepartie. Il définit les principes généraux applicables à tout risque de crédit ainsi que des principes spécifiques relatifs aux risques pays, risques ESG, aux risques sectoriels, aux clients/contreparties et aux transactions. Ces principes sont complétés de Politiques spécifiques de crédit dédiées à des emprunteurs ou des activités représentant des caractéristiques particulières.

Processus de crédit : Les demandes de crédit sont initiées par les Métiers. Elles comprennent des aspects relatifs à la conformité, au juridique ainsi que des aspects ESG pour les clients actifs dans des secteurs considérés comme sensibles selon les normes du Groupe. Tout concours octroyé comporte une échéance au-delà de laquelle il doit être réexaminé par le comité compétent pour décider de son renouvellement, de son augmentation ou de sa réduction. Les crédits ne pourront être validés dans les systèmes que pour autant que le Know Your Customer (« KYC ») et la documentation soient adéquats et à jour et les conditions précédentes respectées. Les crédits nouvellement autorisés ne pourront être mis en place qu'à condition que les garanties/collatéraux convenus soient formellement constitués.

Gouvernance : Le dispositif de décision de crédit repose sur un ensemble de délégations qui prend sa source dans les pouvoirs du Comité des Crédits du Conseil d'Administration (CCCA) et du schéma de délégations. Les pouvoirs des délégataires sont précisés dans des lettres de délégation personnelles qui leur sont adressées conformément aux règles adoptées pour l'ensemble du Groupe BNP Paribas. Les instances dans lesquelles sont prises les décisions d'engagement sont les comités de crédit. Les comités de crédit sont constitués par délégation du CCCA.

• **Risque de liquidité et de financement**

Principe & Gouvernance : Le Conseil d'administration valide le profil de risque de liquidité de la Banque. Dans ce cadre, l'ALM Treasury est responsable de définir, de suivre et de gérer le risque de liquidité de la banque. Cette gestion s'effectue dans le cadre du financement des activités courantes de la Banque (intraday et à divers horizons), en cas de stress sur les marchés et dans le respect des ratios réglementaires. L'ALM Treasury utilise divers indicateurs pour suivre l'évolution des positions clientèles, de la réserve de liquidité et effectue un « stress test » de manière régulière. Le cadre de cette gestion est décrit dans la Politique de Gestion du Risque de Liquidité de la banque, qui est validée par le Conseil d'administration. L'ALCO est l'organe de gouvernance dédié au suivi des risques de liquidité et refinancement

• **Risque de taux et de change dans le portefeuille bancaire (IRRBB, FXBB)**

Principe & Gouvernance : Le périmètre Banking Book, i.e. toutes les activités/positions de la Banque soumises à un risque de marchés en dehors du portefeuille de Trading book. La gestion des risques de taux et de change liés à ce périmètre est sous la responsabilité de l'ALM Treasury. L'ALCO définit le cadre de fonctionnement et l'appétit au risque de ce périmètre qui est approuvé par le Conseil d'Administration pour l'IRRBB.

L'ALCO, qui est l'organe de gouvernance dédié au suivi des risques de taux et de change dans le portefeuille bancaire, définit et valide le profil de risque qui est ratifié par le Conseil d'Administration.

L'ALM Treasury est responsable de suivre et de gérer le risque de taux du périmètre Banking Book en effectuant des opérations de couverture dans le cadre d'une gestion saine et prudente. L'ALM Treasury est également responsable de suivre et de gérer le risque de change du périmètre du Banking Book en effectuant des opérations de couverture dans le cadre d'une gestion saine et prudente.

- **Risque de marché issue des activités de négociation et risque de contrepartie :**

Risque de marché : La gestion du risque s'articule autour de la définition, mesure et analyse des sensibilités et facteurs de risque, ainsi qu'à mesurer et contrôler la Value at Risk (VaR), qui est l'indicateur global de perte potentielle. RISK s'assure que l'activité reste dans le cadre des limites approuvées par les différents Comités et se charge d'approuver les nouvelles activités et les transactions importantes, de revoir et d'approuver les modèles de valorisation des positions.

Risque de Contrepartie : La gestion du risque de contrepartie s'articule autour d'un cadre de limites. Ces limites sont fixées en fonction du type de contrepartie et du type d'exposition utilisée pour la mesure et la gestion du risque de contrepartie. L'exposition de chaque contrepartie est calculée afin de vérifier le respect des décisions de crédit

Principe & Gouvernance : Le Comité des Marchés est l'instance opérationnelle en charge de la surveillance des risques liés aux activités de marché de la banque.

- **Risque de Profitabilité et de solvabilité**

Principe & Gouvernance : Les risques de profitabilité et solvabilité de la banque sont suivis par le Comité Capital A ce titre, il traite des problématiques d'optimisation de la gestion du capital, liées aux exigences en capital réglementaires au titre du risque de crédit et de contrepartie, du risque de marché et du risque opérationnel.

- **Risques opérationnels**

Principe & Gouvernance : Le Comité de Contrôle interne (CCI) et le Comité des Risques Opérationnels DG (CRODG) sont les instances en charge de la surveillance des risques opérationnels, y compris le risque de non-conformité de la Banque.

Au surplus, la Banque a adapté son dispositif de suivi des risques liés à

- i) L'outsourcing afin de se conformer aux réglementations et procédures en vigueur. Ce dispositif de suivi du risque opérationnel lié à l'outsourcing est intégré dans le dispositif global de gestion des risques opérationnels de la banque. Le Comité outsourcing est l'instance en charge de superviser le dispositif des externalisations.

- ii) La protection des données personnelles afin de se conformer aux réglementations en vigueur (LPD & RGPD). Le Comité Data Protection est en place afin de superviser le dispositif de data protection et de s'assurer de l'adéquate protection des données personnelles.
- iii) La résilience opérationnelle afin de se conformer aux réglementations en vigueur y compris la circulaire 2023/01 « Risque opérationnel et Résilience ». L'instance en charge de la surveillance est Le Comité de Résilience opérationnelle qui a pour objectif de fournir une orientation stratégique, évaluer et décider de la performance de la Résilience Opérationnelle.

Description du dispositif IT Security and Cyber risque

Le dispositif de risque IT est géré par ITRO (Information Technology Risk Office) et est alimenté par l'ensemble de la DSI. Il s'appuie sur le Registre des Risques IT. L'identification des cyber risques est en particulier gérée au CISO Office (Chief Information Security Office) en complément de la gestion des incidents de Sécurité.

Description du dispositif de gestion du risque de non-conformité

Afin d'encadrer les risques de non-conformité, la Banque publie les procédures nécessaires au regard des lois, des réglementations et des politiques applicables. Ces procédures définissent les principes généraux applicables aux processus pouvant générer un risque de non-conformité ainsi que le dispositif de contrôle permanent associé. Elles déclinent également les règles spécifiques et la gouvernance applicables (par exemple, les Comités d'acceptation clients) en fonction de la nature de l'activité et des métiers.

La fonction Conformité est chargée d'informer – et d'alerter dès que nécessaire – la Direction Générale et le Conseil d'administration, par le biais des circuits d'information adéquats, notamment les comités spécialisés, tel que le Comité Conformité décrit dans le Règlement Interne et le reporting, du niveau de ces risques.

c) Evénements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement postérieur à la date de clôture du bilan, susceptible d'avoir une influence notable sur les comptes, n'a été identifié.

3. Informations relatives au bilan

Les informations relatives au bilan qui sont sans objet ne sont pas reprises dans les paragraphes 3.1 à 3.20. Il s'agit des informations suivantes :

- Produits structurés émis ;
- Emprunts obligataires et emprunts à conversion obligatoire en cours ;
- Droits de participation ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration ainsi qu'aux collaborateurs ;
- Indications et motivation des réévaluations de participations et immobilisations corporelles au plus à hauteur de la valeur d'acquisition.
- Participations

3.1 Opérations de financement de titres (actives et passives)

	31.12.2024	31.12.2023
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension ¹	2 800 000	1 800 000
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	-	-
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opération de mise en pension* <i>dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction</i>	136 147	96 154
La juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	2 829 000	1 823 000

¹ Avant prise en compte d'éventuels contrats de netting

* Pour les positions courtes (comptabilisation selon le principe de la date de conclusion)

3.2 Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

Nature des couvertures	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	Total
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	394	2 790 818	1 166 306	3 957 518
Créances hypothécaires	1 294 780	9 440	108 316	1 412 536
Immeubles d'habitations	886 108	2 804	108 316	997 229
Immeubles commerciaux	345 311	4 688	-	349 999
Autres	63 361	1 948	-	65 309
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
31.12.2024	1 295 174	2 800 258	1 274 622	5 370 055
31.12.2023	1 385 480	2 547 660	1 213 408	5 146 548
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)				
31.12.2024	1 295 174	2 134 512	1 188 965	4 618 652
31.12.2023	1 384 062	1 966 984	1 099 685	4 450 732
Hors bilan				
Engagements conditionnels	-	158 283	2 933 408	3 091 691
Engagements irrévocables	15 320	97 346	4 978 744	5 091 410
Crédits par engagements	-	-	-	-
Total du hors bilan				
31.12.2024	15 320	255 630	7 912 151	8 183 101
31.12.2023	52 027	503 839	7 024 573	7 580 439
Créances compromises	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles
31.12.2024	864 013	88 414	775 599	752 915¹
31.12.2023	864 128	160 384	703 744	691 067¹

¹ Cf. 3.12 Présentation des corrections de valeur de bilan

La valeur estimée de réalisation des sûretés (garanties reçues) est la valeur de la garantie estimée pour la détermination du besoin de correction de valeur et plafonnée par le montant des actifs couverts.

3.3 Opérations de négoce et autres instruments financiers évalués à la juste valeur

Actifs	31.12.2024	31.12.2023
Opérations de négoce		
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire	326'509	375 940
<i>dont cotés</i>	326'509	375 940
Titres de participation	-	905 107
Total des actifs	326'509	1 281 047
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	195'083	270 534
<i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>	-	-
Engagements	31.12.2024	31.12.2023
Opérations de négoce		
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire	106'509	82 879
<i>dont cotés</i>	106'509	82 879
Total des engagements	106'509	82 879
<i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>	-	-

3.4 Instruments financiers dérivés

	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négative	Volumes des contrats
Instruments de taux						
swaps	86 671	94 169	3 414 286	30 597	61 102	2 049 011
futures	-	-	-	-	-	-
options (OTC)	-	-	-	-	-	-
Total	86 671	94 169	3 414 286	30 597	61 102	2 049 011
Devises / métaux précieux						
contrats à terme	91 320	91 125	5 448 851	-	-	-
swaps combinés d'intérêts et de devises	13 523	16 037	1 521 379	61 920	112	1 854 526
options (OTC)	64 497	64 497	7 335 697	-	-	-
Total	169 340	171 659	14 305 926	61 920	112	1 854 526
Titres de participation / Indices						
contrats à terme	-	-	-	-	-	-
futures	-	-	-	-	-	-
options (OTC)	4 780	4 780	129 369	-	-	-
Total	4 780	4 780	129 369	-	-	-
Total avant prise en compte des contrats de netting						
31.12.2024	260 792	270 609	17 849 581	92 517	61 214	3 903 537
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	-	-	-	-	-	-
31.12.2023	149 663	159 999	10 380 874	47 686	141 998	3 957 546
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation						
Total après prise en compte des contrats de netting		Valeurs de remplacement positives (cumulées)		Valeurs de remplacement négatives (cumulées)		
31.12.2024		353 309		331 823		
31.12.2023		197 349		301 997		
Répartition selon les contreparties			Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières		Autres clients
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)			-	265 062		88 247

3.5 Immobilisations financières

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023
Titres de créance	1 025 203	1 080 031	1 006 424	1 104 572
<i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	<i>1 025 203</i>	<i>1 080 031</i>	<i>1 006 424</i>	<i>1 104 572</i>
Titres de participation	420	530	52 242	70 640
Métaux précieux	386 800	297 521	386 800	297 521
Immeubles, marchandises et véhicules	-	-	-	-
Total	1 412 424	1 378 082	1 445 466	1 472 733
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	<i>556 665</i>	<i>670 566</i>	<i>556 665</i>	<i>670 566</i>

Répartition des contreparties selon la notation S&P	De AAA à AA-	De A+ à A-	De BBB+ à BBB-	De BB+ à B-	inférieur à B-	sans notation
Titres de créance à la valeur comptable	1 025 203	-	-	-	-	-

3.6 Immobilisations corporelles

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés et adaptations de valeur	Valeur comptable au 31.12.2023	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable au 31.12.2024
Software acquis séparément ou développés à l'interne	6 146	-1 646	4 500	-	294	-	-1 494	3 299
Autres immobilisations corporelles	16 926	-4 689	12 237	-	15 174	-385	-4 725	22 301
Total des immobilisations corporelles	23 072	-6 335	16 737	-	15 468	-385	-6 219	25 601

3.7 Valeurs immatérielles

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable au 31.12.2023	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable au 31.12.2024
Goodwill	3 126	-1 705	1 421	-	-	-	-1 421	-
Autres valeurs immatérielles ¹	79	-	79	-	143	-19	-	204
Total des valeurs immatérielles	3 205	-1 705	1 500	-	143	-19	-1 421	204

¹ Cf. Changements d'affectation immobilisations corporelles

3.8 Autres actifs et autres passifs

Autres actifs	31.12.2024	31.12.2023
Impôts directs	161 852	157 489
Impôts indirects	83 752	77 693
Comptes de règlement	18 930	33 500
Compte de compensation	-	11 783
Comptes de liaison intersystèmes	-	80 633
Autres	41 386	64 354
Total	305 920	425 452

Autres passifs	31.12.2024	31.12.2023
Comptes de règlement	6 255	6 874
Impôts indirects	8 102	10 146
Autres	93 502	79 659
Total	107 859	96 679

3.9 Indications des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété*

	Valeurs comptables		Engagements effectifs	
	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023
Actifs mis en gage	2 017	2 464	2 017	2 464

* Sans les opérations de financement de titres (voir répartition séparée des opérations y relatives).
La valeur comptable correspond à des garanties de dépôt.

3.10 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

Le solde créancier des comptes courants des institutions de prévoyance au 31 décembre 2024 ouverts auprès de la Banque s'élève à CHF 42.1 millions (2023: CHF 40.0 millions).

L'ensemble des collaborateurs de la Banque est affilié à une fondation de prévoyance commune aux entités du Groupe BNP Paribas en Suisse. Cette fondation offre à ses affiliés un plan de retraite en primauté de cotisations basées sur leur rémunération fixe.

La Banque affine également les collaborateurs, qui ont eu un bonus supérieur à un certain seuil, à une fondation de prévoyance complémentaire en primauté de cotisations basées sur leur rémunération variable.

3.11 Situation économique des propres institutions de prévoyance

Les deux institutions de prévoyance de la Banque ne sont pas en situation de découvert technique.

Les derniers comptes annuels révisés des institutions de prévoyance établis selon la norme Swiss Gaap RPC 26 font apparaître au 31.12.2023 un degré de couverture de :

- 126.5% pour la Fondation de prévoyance du Groupe BNP Paribas en Suisse,
- 118.2% pour la Fondation de prévoyance complémentaire du Groupe BNP Paribas en Suisse.

Comme il n’est pas prévu d’utiliser les excédents de couverture des institutions de prévoyance pour réduire les cotisations de l’employeur, de les restituer à l’employeur ou de les utiliser en dehors des prestations réglementaires pour un autre usage économique de l’employeur, il n’en résulte pas dès lors d’avantages économiques pour la Banque.

	Excédent de couverture estimé au 31.12.2024	Part économique de la banque	Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage / engagement économique)	Cotisations payées au titre de l'année 2024	Charges de prévoyance dans les charges de personnel
	31.12.2024	31.12.2023		31.12.2024	31.12.2023
Institutions de prévoyance avec excédent de couverture ou découvert :					
Fondation de prévoyance du Groupe BNP Paribas en Suisse	238 100	-	-	18 771	19 775
Fondation de prévoyance complémentaire du Groupe BNP Paribas en Suisse	6 400	-	-	1 086	1 086

3.12 Corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux

	31.12.2023	Utilisations conformes au but	Reclassifications	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	31.12.2024
Provisions pour engagements de prévoyance	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour risques de défaillance	4 695	-	-	103	-	3 055	-1 731	6 122
<i>dont provisions pour les risques de défaillance non compensés directement à l'actif, strate 3</i>	<i>1 770</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>2 884</i>	<i>-</i>	<i>4 654</i>
<i>dont provisions pour les risques de défaillance Hors Bilan, strate 3</i>	<i>1 302</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>73</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-783</i>	<i>592</i>
<i>dont provisions pour les risques de défaillance non compensés directement à l'actif, strates 1 et 2</i>	<i>248</i>	<i>-</i>	<i>-248</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>171</i>	<i>-</i>	<i>171</i>
<i>dont provisions pour les risques de défaillance Hors Bilan, strates 1 et 2</i>	<i>1 375</i>	<i>-</i>	<i>248</i>	<i>30</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-948</i>	<i>705</i>
Provisions pour autres risques d'exploitation	27 172	-5 661	-	498	-	4 798	-4 538	22 269
Provisions pour restructurations	3 065	-4 162	-	-	-	17 892	-1 571	15 224
Autres provisions	3 462	-	-	-	-	-	-	3 462
Total des provisions	38 393	-9 823	-	601	-	25 745	-7 840	47 076
Réserves pour risques bancaires généraux ¹	135 949	-	-	-	-	-	-	135 949
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	697 834	-8 331	37	35 341	39 366	8 000	-15 442	756 805
<i>dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises²</i>	<i>691 067</i>	<i>-8 331</i>	<i>37</i>	<i>35 451</i>	<i>39 366</i>	<i>8 000</i>	<i>-12 675</i>	<i>752 915</i>
<i>dont corrections de valeur pour pertes attendues³</i>	<i>6 767</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-110</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-2 767</i>	<i>3 890</i>

¹ Lors de leurs constitutions, les réserves pour risques bancaires généraux ont supporté l'impôt

² Cf. § 2.a) Correction de valeur sur positions Bilan, strate 3

³ Cf. § 2.a) Correction de valeur sur position Bilan, strates 1 et 2

3.13 Capital social

	31.12.2024			31.12.2023		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital-actions ¹	320 270	3 202 701	320 270	320 271	3 202 706	320 271
<i>dont libéré</i>	320 270	3 202 701	320 270	320 271	3 202 706	320 271
Total du capital social	320 270	3 202 701	320 270	320 271	3 202 706	320 271

¹ Le capital action se décompose en 3'202'701 actions nominatives de CHF 100 détenues à 100 % par BNP Paribas SA, Paris.
Une réduction de capital de 5 actions de CHF 100 a eu lieu le 16.05.2024

3.14 Créances et engagements envers les parties liées

Crédits aux organes :

Les crédits accordés aux organes sont sans objet au 31.12.2024 (2023 : néant).

Crédits et engagements envers les sociétés liées :

L'état des créances et engagements (bruts) sur et envers des sociétés liées (entités contrôlées par BNP Paribas SA, Paris) se présente comme suit :

Créances et engagements envers les sociétés liées :

	Créances		Engagements	
	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023
Comptes à vue	35 953	31 882	258 409	914 935
Comptes à terme	3 200	18 100	15 000	65 000
Hors bilan				
Engagements conditionnels	28 223	20 929		
Engagements irrévocables	3 585	6 725		
Crédits par engagement	-	10 671		
Instruments financiers dérivés*				
IRS	-	-		
Options taux OTC	-	-		
Devises à terme	232 196	138 221		
Options devises OTC	515 365	127 474		
Options titres OTC	-	-		
Futures sur taux	-	-		
Futures sur titres	-	-		

* Notionnels

Créances et engagements envers les participants qualifiés :

	Créances		Engagements	
	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023
Comptes à vue	506 047	215 259	459 971	369 728
Comptes à terme	833 833	883 531	5 463 431	4 735 219
Hors bilan				
Engagements conditionnels	265 668	275 835		
Engagements irrévocables	657 151	1 096 116		
Crédits par engagement		-		
Instruments financiers dérivés*				
IRS	2 049 011	2 249 716		
Options taux OTC	-	-		
Devises à terme	1 253 136	896 338		
Options devises OTC	1 806 966	149 209		
Options titres OTC	59 231	5 304		
Futures sur titres	-	1 802 701		
Opérations fiduciaires	3 889 599	3 946 654		

* Notionnels

Dans le cadre de son activité de financement international, la Banque a émis et reçu des garanties vis à vis de banques du Groupe BNP Paribas pour les montants suivants :

	31.12.2024	31.12.2023
Garanties reçues	549 361	644 140
Garanties émises	355 800	348 755

3.15 Participants significatifs

	31.12.2024		31.12.2023	
	Nominal	Part en %	Nominal	Part en %
Participants significatifs et groupes de participants liés par des conventions de vote				
Avec droit de vote				
BNP Paribas SA, Paris	320 270	100,00%	320 270	99,99 %
Autres	0	0,00%	1	0,01 %
Total	320 270	100,00%	320 271	100,00 %

3.16 Structure des échéances des instruments financiers

	A vue Dénouçable				Echu			Total
			D'ici 3 mois	Entre 3 mois et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immo- bilisé	
Actifs / instruments financiers								
Liquidités	2017	-	1 606 868	-	-	-	-	1 608 885
Créances sur les banques	206 270	-	261 333	97 500	350 000	125 000	-	1 040 103
Créances résultant d'opérations de financement de titres	-	-	2 800 000	-	-	-	-	2 800 000
Créances sur la clientèle	-	193 603	2 377 601	316 838	341 934	61 794	-	3 291 769
Créances hypothécaires	-	55 002	125 889	702 943	318 494	124 553	-	1 326 882
Opérations de négoce	1	-	266	46 387	197 814	82 042	-	326 509
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	353 309	-	-	-	-	-	-	353 309
Immobilisations financières	387 220	-	10 000	198 694	703 737	112 772	-	1 412 424
31.12.2024	948 817	248 605	7 181 958	1 362 363	1 911 979	506 161	-	12 159 882
31.12.2023	1 571 077	249 943	5 381 144	1 467 278	1 898 910	697 494	-	11 265 846
Fonds étrangers / instruments financiers								
Engagements envers les banques	516 931	-	4 702 840	773 923	688	-	-	5 994 383
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	3 749 928	1 680	978 285	17 424	-	751	-	4 748 067
Engagements résultant des opérations de négoce	12	-	1	2 161	24 713	79 622	-	106 509
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	331 823	-	-	-	-	-	-	331 823
31.12.2024	4 598 695	1 680	5 681 126	793 508	25 401	80 373	-	11 180 782
31.12.2023	4 941 202	-	4 361 122	953 289	27 545	57 040	-	10 340 198

3.17 Actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger

	31.12.2024			31.12.2023		
Actifs	Suisse	Etranger	Total	Suisse	Etranger	Total
Liquidités	1 608 885	–	1 608 885	1 107 000	–	1 107 000
Créances sur les banques	70 478	969 625	1 040 103	27 027	1 024 610	1 051 637
Créances résultant d'opérations de financement de titres	2 800 000	–	2 800 000	1 800 000	–	1 800 000
Créances sur les clients	787 618	2 504 151	3 291 769	656 584	2 384 024	3 040 608
Créances hypothécaires	326 291	1 000 591	1 326 882	297 880	1 112 243	1 410 123
Opérations de négoce	246 335	80 174	326 509	1 130 156	150 891	1 281 047
Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés	80 956	272 353	353 309	19 976	177 373	197 349
<i>Autres instruments financiers évalués à la juste valeur</i>	–	–	–	–	–	–
Immobilisations financières	904 558	507 866	1 412 424	856 490	521 592	1 378 082
Comptes de régularisation	54 070	101 861	155 932	88 854	54 059	142 913
Participations	–	–	–	–	–	–
Immobilisations corporelles	25 601	–	25 601	16 736	–	16 736
Valeurs immatérielles	204	–	204	1 500	–	1 500
Autres actifs	299 063	6 857	305 920	419 422	6 030	425 452
Total des actifs	7 204 059	5 443 479	12 647 538	6 421 625	5 430 822	11 852 447
Passifs	Suisse	Etranger	Total	Suisse	Etranger	Total
Engagements envers les banques	39 680	5 954 703	5 994 383	47 108	5 794 176	5 841 283
Engagements résultant des opérations de financement de titres	–	–	–	–	–	–
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	2 956 123	1 791 944	4 748 067	2 315 861	1 798 179	4 114 039
Engagements résultant des opérations de négoce	79 950	26 559	106 509	62 085	20 794	82 879
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	66 289	265 534	331 823	91 276	210 720	301 997
Comptes de régularisation	209 222	48 275	257 497	208 652	69 841	278 493
Autres passifs	102 807	5 051	107 859	71 589	25 090	96 679
Provisions	41 764	5 313	47 076	35 934	2 459	38 393
Réserves pour risques bancaires généraux	135 949	–	135 949	135 949	–	135 949
Capital social	320 270	–	320 270	320 271	–	320 271
Réserve légale issue du capital	–	–	–	–	–	–
Réserve légale issue du bénéfice	388 106	–	388 106	388 106	–	388 106
Réserves facultatives issues du bénéfice	254 358	–	254 358	278 598	–	278 598
Propres parts du capital	–	–	–	–	–	–
Bénéfice reporté	–	–	–	–	–	–
Bénéfice/(Perte de la période)	-44 358	–	-44 358	-24 240	–	-24 240
Total des passifs	4 550 159	8 097 379	12 647 538	3 931 189	7 921 258	11 852 447

3.18 Total des actifs par pays (principe du domicile)

	31.12.2024		31.12.2023	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Afrique	27 386	0 %	35 515	0 %
Asie	653 443	5 %	501 612	4 %
Caraïbes	602 133	5 %	669 441	6 %
Europe	3 513 319	28 %	3 606 690	30 %
<i>dont France</i>	<i>1 783 605</i>	<i>14 %</i>	<i>1 888 399</i>	<i>16 %</i>
<i>dont Royaume-Uni</i>	<i>630 671</i>	<i>5 %</i>	<i>529 499</i>	<i>4 %</i>
Amérique Latine	20 999	0 %	52 489	0 %
Amérique du Nord	610 091	5 %	544 566	5 %
Océanie	16 108	0 %	20 509	0 %
Suisse	7 204 059	57 %	6 421 625	54 %
Total des actifs	12 647 538	100 %	11 852 447	100 %

3.19 Total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)

Classe de notation ¹	Expositions nettes à l'étranger au 31.12.2024		Expositions nettes à l'étranger au 31.12.2023	
	En CHF	Part en %	En CHF	Part en %
1	3 892 507	72 %	3 947 173	73 %
2	0	0 %	0	0 %
3	652 524	12 %	504 780	9 %
4	139 868	3 %	175 455	3 %
5	48 934	1 %	62 171	1 %
6	10 062	0 %	6 221	0 %
7	71 908	1 %	30 514	1 %
Sans notation	614 174	11 %	667 920	12 %
Total des actifs	5 429 976	100 %	5 394 234	100 %

¹ établie selon le système de l'Assurance Suisse contre les risques à l'exportation.

3.20 Actifs et passifs selon les monnaies les plus importantes

Actifs	CHF	EUR	USD	Autres	Total
Liquidités	1 608 885	–	–	–	1 608 885
Créances sur les banques	676 865	60 902	88 239	214 097	1 040 103
Créances résultant d'opérations de financement de titres	2 800 000	–	–	–	2 800 000
Créances sur les clients	983 283	1 419 181	787 538	101 767	3 291 769
Créances hypothécaires	375 644	501 215	–	450 023	1 326 882
Opérations de négoce	326 509	–	–	–	326 509
Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés	322 008	6 516	18 537	6 249	353 309
Immobilisations financières	573 095	0	452 529	386 800	1 412 424
Comptes de régularisation	121 022	24 400	7 407	3 102	155 932
Participations	–	–	–	–	–
Immobilisations corporelles	25 601	–	–	–	25 601
Valeurs immatérielles	204	–	–	–	204
Autres actifs	245 625	31 235	28 054	1 005	305 920
Total des actifs bilantaires	8 058 742	2 043 449	1 382 304	1 163 042	12 647 538
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	2 770 843	2 862 220	4 446 972	6 080 416	16 160 452
Total des actifs	10 829 586	4 905 670	5 829 276	7 243 458	28 807 990
Passifs					
Engagements envers les banques	2 739 161	852 477	1 822 509	580 235	5 994 383
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1 733 778	1 036 214	1 309 672	668 404	4 748 067
Engagements résultant des opérations de négoce	106 509	–	–	–	106 509
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	269 367	19 636	42 692	129	331 823
Comptes de régularisation	132 556	112 361	5 214	7 366	257 497
Autres passifs	88 708	15 078	3 872	200	107 859
Provisions	33 618	8 112	4 897	449	47 076
Réserves pour risques bancaires généraux	135 949	–	–	–	135 949
Capital social	320 270	–	–	–	320 270
Réserve légale issue du capital	–	–	–	–	–
Réserve légale issue du bénéfice	388 106	–	–	–	388 106
Réserves facultatives issues du bénéfice	254 358	–	–	–	254 358
Propres parts du capital	–	–	–	–	–
Bénéfice reporté	–	–	–	–	–
Bénéfice / (Perte de la période)	-44 358	–	–	–	-44 358
Total des passifs bilantaires	6 158 022	2 043 876	3 188 857	1 256 783	12 647 538
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	4 602 371	2 862 805	2 584 058	6 042 737	16 091 972
Total des passifs	10 760 393	4 906 682	5 772 915	7 299 520	28 739 510
Position nette par devise	69 193	-1 012	56 361	-56 062	

4 Informations relatives aux opérations hors bilan

4.1 Créances et engagements conditionnels

	31.12.2024	31.12.2023
Engagements de couverture de crédit et similaires	3 078 250	2 825 584
Garanties de prestation de garantie et similaires	13 442	17 683
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs documentaires	-	-
Total des engagements conditionnels	3 091 691	2 843 266

4.2 Crédits par engagement

	31.12.2024	31.12.2023
Engagement résultant de paiements différés	-	-
Autres crédits par engagement	-	33 659
Total	-	33 659

4.3 Opérations fiduciaires

	31.12.2024	31.12.2023
Placements fiduciaires auprès de banques tierces	-	-
Placements fiduciaires auprès de banques du groupe	3 889 599	3 946 654
Total	3 889 599	3 946 654

4.4 Avoirs administrés

Genre d'avoirs administrés :	31.12.2024	31.12.2023
Avoirs sous mandat de gestion	3'640'520	3 240 096
Autres avoirs administrés	17'739'315	16 731 829
Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles)	21'379'835	19 971 925
<i>dont prises en compte doubles</i>	-	-

Présentation de l'évolution des avoirs administrés	31.12.2024	31.12.2023
Total des avoirs administrés (y c. prises en compte double) initiaux	19 971 925	20 426 237
+ / - Apports nets d'argent frais / retraits nets	156 632	170 070
+ / - Evolution des cours, intérêts, dividendes et évolution de change	1 291 419	-158 503
+ / - Autres effets*	-40 142	-465 879
Total des avoirs administrés (y c. prises en compte double) finaux	21 379 835	19 971 925
* <i>Dont effet de levier sur crédit</i>	-26 643	-344 548

Les avoirs administrés regroupent les avoirs de la clientèle de particuliers et institutionnels (dépôts au bilan, placements fiduciaires, portefeuilles titres). Ils ne tiennent pas compte des avoirs pour lesquels la Banque assure uniquement un rôle de dépositaire, qui représentent CHF 3 697 millions (2023 : CHF 1 201 millions).

Les apports/retraits nets de la clientèle comprennent l'ensemble des flux externes d'entrées et de sorties d'espèces et de titres enregistrés sur les comptes de la clientèle. Ils n'incluent donc pas les flux internes de comptabilisation d'intérêts ou commissions ou les acquisitions de titres financés par des crédits. De même, les flux externes de fonds consécutifs à la mise en place de crédits à la clientèle (utilisation du crédit, puis remboursement) sont neutralisés.

5. Informations relatives au compte de résultat

5.1 Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

	31.12.2024	31.12.2023
Global Banking	2 497	5 868
Global Markets	29 096	10 567
ALM Trésorerie	15 980	16 790
Wealth Management	6 345	7 338
Total	53 918	40 563

Résultat provenant de l'utilisation de l'option de la juste valeur	31.12.2024	31.12.2023
Résultat de négoce provenant des :		
Instruments de taux	-19 719	19 464
Titres de participation	55 817	8 721
Devises	17 820	12 313
Métaux précieux	0	66
Total du résultat de négoce	53 918	40 563

5.2 Produits de refinancement significatifs dans les rubriques d'intérêts et d'escomptes et intérêts négatifs

	31.12.2024	31.12.2023
Intérêts négatifs versés ¹	0	-149
Intérêts négatifs reçus ²	0	0

¹ Intérêts négatifs concernant des opérations actives enregistrés dans les produits des opérations d'intérêts

² Intérêts négatifs concernant des opérations passives enregistrés dans les charges des opérations d'intérêts

5.3 Charges de personnel

	31.12.2024	31.12.2023
Appointements*	-149 024	-153 462
<i>dont formes alternatives de la rémunération variable</i>	-20 875	-27 974
Prestations sociales	-14 743	-15 652
Cotisations d'employeur aux institutions de prévoyance	-20 861	-21 397
Autres charges de personnel	-31 654	-47 502
Total	-216 282	-238 013

* Dont CHF 5,157 millions au titre de l'impact d'une provision pour congés payés comptabilisée pour la première fois en 2024

5.4 Autres charges d'exploitation

	31.12.2024	31.12.2023
Coût des locaux	-13 381	-14 893
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	-33 740	-35 356
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	-264	-562
Honoraires de la société d'audit	-1 187	-1 327
<i>dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel</i>	-1 187	-1 327
Autres charges d'exploitation	-106 572	-96 042
<i>dont frais de contentieux</i>	-15 600	-13 924
Total	-155 145	-148 180

5.5 Pertes significatives, produits et charges extraordinaires ainsi que dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et corrections de valeurs et provisions libérées

• Pertes significatives

L'exercice 2024 n'a pas enregistré de pertes significatives.

L'exercice 2023 n'a pas enregistré de pertes significatives.

• Produits extraordinaires

Les produits extraordinaires s'élèvent pour l'exercice 2024 à CHF 1.8 million. Ce montant correspond à des produits non récurrents découlant principalement de la régularisation d'opérations enregistrées sur les exercices précédents.

Les produits extraordinaires s'élèvent pour l'exercice 2023 à CHF 0.8 million. Ce montant correspond à des produits non récurrents découlant principalement de la régularisation d'opérations enregistrées sur les exercices précédents.

• Charges extraordinaires

Les charges extraordinaires s'élèvent pour l'exercice 2024 à CHF 0.6 million. Ce montant correspond à des charges non récurrentes découlant principalement de la régularisation d'opérations enregistrées sur les exercices précédents.

Les charges extraordinaires s'élèvent pour l'exercice 2023 à CHF 0.2 million. Ce montant correspond à des charges non récurrentes découlant principalement de la régularisation d'opérations enregistrées sur les exercices précédents.

5.6 Résultat opérationnel réparti entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile de l'exploitation

	Suisse	Etranger	Total
Résultat des opérations d'intérêts			
Produits des intérêts et des escomptes	546 507	2 100	548 608
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce	3 420	-	3 420
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	10 031	-	10 031
Charges d'intérêts	-458 194	-1 981	-460 175
Résultat brut des opérations d'intérêts	101 764	119	101 883
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	10 761	-64	10 697
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts	112 525	55	112 580
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service			
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	112 377	-	112 377
Produit des commissions sur les opérations de crédit	23 160	-	23 160
Produit des commissions sur les autres prestations de service	12 905	-	12 906
Charges de commissions	-47 875	-	-47 875
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	100 568	-	100 568
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	53 937	-19	53 918
Autres résultats ordinaires	86 576	-	86 576
Total des produits d'exploitation	353 605	37	353 642
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	-216 203	-80	-216 282
Autres charges d'exploitation	-155 014	-131	-155 145
Total des Charges d'exploitation	-371 217	-210	-371 427
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles	-7 641	-	-7 641
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-15 914	-	-15 914
Résultat opérationnel	-41 167	-174	-41 340

5.7 Impôts courants

	31.12.2024	31.12.2023
Charges relatives aux impôts courants	-4 245	-4 421
Total des impôts	-4 245	-4 421
Taux d'imposition moyen	-10,58 %	-22,31 %

Les charges relatives aux impôts courants sont constituées d'impôt sur le capital.

RAPPORT DU RÉVISEUR



Rapport de l'organe de révision

À l'assemblée générale de
BNP Paribas (Suisse) SA, Lancy

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de BNP Paribas (Suisse) SA (ci-après « la Banque »), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'état des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 18 à 63) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Banque, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport annuel, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la Banque à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la Banque ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Sur la base de notre audit réalisé en vertu de l'art. 728a al.1 ch. 2, CO, nous confirmons que la proposition du conseil d'administration est conforme à la loi suisse et aux statuts, et nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Deloitte SA

Myriam Meissner
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Jean Compingt
Expert-réviseur agréé

Genève, le 13 mars 2025

ADRESSES



Siège social

BNP Paribas (Suisse) SA

Esplanade de Pont-Rouge 9A
CH-1212

Grand-Lancy

Tel. +41 (0)58 212 21 11

Fax. +41 (0)58 212 22 22

www.bnpparibas.ch

Succursales

Via Nassa 11, CP
CH-6900

Lugano

Tel. +41 (0)58 212 41 11

Fax. +41 (0)58 212 42 22

Selnaustrasse 16
CH-8022

Zurich

Tel. +41 (0)58 212 61 11

Fax. +41 (0)58 212 62 22

PO Box 224
Trafalgar Court
Admiral Park
St Peter Port

Guernesey

GY1 3NU

Tel. +44 1481 71 21 71

Fax. +44 1481 71 21 72



BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change